

# **BILENDI**

*Société Anonyme*

*Au capital de 340.114,16 euros*

*Siège social : 4, rue de Ventadour - 75001 Paris*

*428 254 874 RCS Paris*

---

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux lois et aux statuts de la société **BILENDI** (la « **Société** » ou « **Bilendi SA** ») à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe (tel que ce terme est défini ci-après) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

### **I. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE – PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES**

Face à l'épidémie de Covid-19 apparue progressivement à partir de février 2020 dans les différents pays où la Société et ses filiales sont implantées, Bilendi a pris les mesures nécessaires afin de mettre en sécurité ses équipes en mettant en place le télétravail. La plateforme technologique permet une telle organisation sans impacter les services délivrés aux clients.

Les activités ont été affectées par le Covid-19 on printemps 2020 dans tous les pays où la société opère directement ou à travers ses filiales, mais à des niveaux différents selon les pays. D'une manière générale, Bilendi a engagé des mesures rapides pour s'adapter à chaque situation.

Après les impacts subis au cours du deuxième trimestre, l'activité de Bilendi et celle de ses filiales a repris, souvent à un rythme très dynamique, au 3ème et au 4ème trimestre 2020.

#### **A. Le Groupe**

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation pour l'exercice 2020 sont les suivantes (le « **Groupe** ») :

- Bilendi SA,
- Bilendi Technology SARL,
- Bilendi Ltd,
- Bilendi Gmbh,
- Bilendi A/S avec ses deux filiales Bilendi AB et Bilendi OY,
- iVOX BVBA,
- VIA ! Srl,
- Bilendi España SL,
- Bilendi Services Limited,
- Dateos SARL,
- Badtech SAS,
- Fabuleos SAS,

- 2WLS SA, filiale marocaine dans laquelle la participation de Bilendi SA est de 51 %,
- Et enfin Bilendi Schweiz AG, société Suisse située à Zürich qui a été créée à l'automne 2020.

L'ensemble des sociétés du groupe étant contrôlées de manière exclusive, elles ont toutes été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe est par ailleurs intégré fiscalement en France. Le périmètre d'intégration fiscale comprend les sociétés Bilendi SA, Bilendi Technology SARL, Dateos SARL, Fabuleos SAS et Badtech SAS.

Concernant les autres sociétés du Groupe, il n'y a pas d'intégration fiscale dans la mesure où les sièges sociaux de ces sociétés ne sont pas situés en France.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève 34,1 millions d'euros en hausse de +5,4% (+5,5% en croissance organique à taux de change constant) par rapport à 2019. L'année a été scindée en 2 périodes :

- Au 1er semestre, l'impact de la crise Covid, durant laquelle Bilendi a bien résisté avec un chiffre d'affaires en recul très limité de -2% ;
- Au 2nd semestre, un retour à une croissance forte de 12,1% retrouvant un niveau tel qu'il était prévu dans les perspectives d'avant la crise sanitaire.

L'année a été marquée par une solide dynamique commerciale malgré la crise et l'absence de rencontres en présentiel. Bilendi a signé avec près de 500 nouveaux clients en 2020, une hausse de 25% par rapport à 2019. Au total, le Groupe aura mené plus de 14 000 projets en 2020.

L'activité à l'international (75% du chiffre d'affaires total) a cru sur l'année de 6,1%. L'activité France a cru de 3,2% sur l'année mais de 19,4% sur le second semestre.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 du Groupe que nous soumettons à votre approbation sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification majeure par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est élevé à 34.105.276 euros contre 32.369.659 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 34.461.882 euros contre 32.748.227 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à (31.351.491) euros contre (29.054.503) euros lors de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 3.110.391 euros contre 3.693.724 euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs le résultat financier est négatif à (93.929) euros, le résultat exceptionnel est négatif à (328.146) euros alors que la charge d'impôts s'élève à (624.600) euros ;

Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'a été constatée sur la période ;

L'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 2.030.192 euros contre un bénéfice net comptable de 2.145.788 euros lors de l'exercice précédent.

## **B. La Société**

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé 10.613.658 euros contre 9.785.829 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation se sont élevés à 11.399.033 euros contre 10.936.963 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 11.907.555 euros contre 10.816.564 euros lors de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation se solde par une perte de (508.522) euros contre un bénéfice de 120.400 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier positif de 1.652.194 euros qui intègre des dividendes reçus à hauteur de 1.701.570 euros et des dotations ou reprises aux provisions pour dépréciation des titres de participation ou des comptes courant des filiales pour un montant net positif de 985.677 euros, du résultat exceptionnel négatif de (282.759) euros et d'un produit d'impôt de 227.852 euros, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice net comptable de 1.088.765 euros contre un bénéfice net comptable de 1.770.817 euros lors de l'exercice précédent.

Concernant les différentes filiales de la Société, il faut noter qu'une nouvelle filiale de la Société, Bilendi Schweiz, a été créée à l'automne 2020 à Zurich afin de renforcer la présence commerciale du Groupe sur le marché suisse.

La poursuite des bons résultats de Badtech SAS a permis de reprendre la provision pour dépréciation sur compte courant à hauteur de 154.174 euros. Compte tenu de la situation nette négative et du manque de visibilité sur les résultats futurs de la société Fabuleos SAS, la Société a constaté une dotation pour dépréciation sur compte courant à hauteur de 188.498 euros.

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Bilendi a conclu un accord le 1<sup>er</sup> mars 2021 lui ayant permis d'acquérir 100% du capital de la société Humanizee SAS, détenant la plateforme Discussnow.

Discussnow est une plateforme multicanal de conversation et d'analyse, qui propose aux acteurs du secteur du marketing et des études de nouvelles solutions pour échanger avec leurs clients et générer des « insights » activables.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La stratégie d'investissements technologiques et commerciaux poursuivie depuis plusieurs années par Bilendi n'a pas été remise en cause par la crise du COVID-19.

Si la crise a interrompu sur le premier semestre 2020 la croissance constatée depuis plus de cinq ans, la croissance est repartie de façon dynamique sur le second semestre et la Société anticipe en 2021 sa poursuite ainsi que l'amélioration de sa rentabilité.

Cette croissance sera portée par la dynamique actuelle et par la poursuite des investissements technologiques et commerciaux.

Bilendi SA poursuivra également dans la même logique le développement de ses activités à l'étranger, au travers de ses différentes filiales, grâce notamment au renforcement des synergies commerciales et techniques entre les différentes sociétés du groupe et en continuant à élargir son offre de services.

Après une nouvelle acquisition en 2019 avec VIA!, la création de Bilendi España en 2019, la création de Bilendi Schweiz en 2020, la Société continuera d'étudier de nouvelles opportunités de croissance externe et de développement.

## **IV. ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La Société a poursuivi ses activités de recherche et de développement de nouvelles solutions informatiques et de développement des produits existants. Les coûts associés sont généralement passés en charges de l'exercice. Certaines dépenses de développements conduisant à la réalisation de logiciels commercialisés ou d'outils destinés à être utilisés sur le long terme, sont activées en immobilisations incorporelles.

## V. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

### A. La Société

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du code de commerce, que la situation financière de la Société, au regard du volume et la complexité des affaires est saine.

Au cours du mois de juillet 2020, Bilendi SA a souscrit, dans le cadre des Prêts Garantis par l'Etat mis en œuvre pour soutenir l'économie face à la crise du Covid-19, un emprunt de 3 millions d'euros. La durée initiale de cet emprunt est de 12 mois, le remboursement pouvant, sous certaines conditions être étalé sur 5 ans.

Les principaux risques et incertitudes auxquels Bilendi SA pourrait être confrontée sont les suivants :

- Risque d'une augmentation du coût de recrutement des membres
- Risques liés à l'environnement concurrentiel
- Risque d'une concurrence sur les prix dans le marché de la fidélisation CRM et des services pour les études
- Risque du non-renouvellement de contrats importants
- Risques liés au recrutement et au départ de collaborateurs clés
- Risques liés au marché internet et aux technologies liées
- Risques liés au marché du mobile et aux technologies liées
- Risques de dépendance aux clients et/ou aux fournisseurs
- Risques de défaillance de paiement des clients
- Risques techniques, informatiques et cyber-attaques
- Risques liés à la protection et sécurisation des données personnelles
- Risques liés aux incertitudes du BREXIT
- Risques liés à des épidémies telle celle du Coronavirus
- Risques liés à des changements significatifs de réglementation.

#### Délais de paiement :

En application des dispositions prévues aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce relatives aux délais de paiement des dettes fournisseurs et des créances clients de la Société, nous vous donnons ci-après le détail des factures fournisseurs et clients non réglées au 31 décembre 2020 dont le terme est échu en nombre et en montant :

		<b>0 jour</b> (indicatif)	<b>De 1 à 30</b> <b>jours</b>	<b>De 31 à 60</b> <b>jours</b>	<b>De 61 à 90</b> <b>jours</b>	<b>90 jours et</b> <b>plus</b>
<b>Dettes</b> <b>fournisseurs</b>	Nombre de factures	315	659	486	6	167
	Montants HT	1 917 046 €	270 965 €	10 423 €	51 505 €	199 647 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		30,5%	4,3%	0,2%	0,8%	3,2%

Les délais de paiement utilisés sont les délais contractuels

		366	246	122	60	340
<b>Créances clients</b>	Nombre de factures	366	246	122	60	340
	Montants HT	1 975 245 €	735 134 €	451 491 €	242 708	970 321 €
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice		18,6%	6,9%	4,3%	2,3%	9,1%

Les délais de paiement utilisés sont les délais contractuels

## **B. Le Groupe**

La situation financière du Groupe est saine. Il dispose d'une trésorerie de 10,4 millions d'euros. Bilendi a souscrit divers emprunts dont le solde se monte au 31 décembre 2020 à 4,7 millions d'euros, parmi lesquels le Prêt Garanti par l'Etat représente 3 millions d'euros.

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 23.138.966 euros au 31 décembre 2020.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté sont identiques à ceux exposés ci-avant pour la Société.

## **VI. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL**

### **1) Répartition du capital social et des droits de vote des actions inscrites au nominatif**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après au meilleur de notre connaissance l'identité des actionnaires possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois-dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huitième ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2020 :

- Au 31 décembre 2020 Monsieur Marc Bidou détenait, comme au 31 décembre 2019, directement ou indirectement plus du dixième du capital et plus des trois-vingtièmes des droits de vote.
- Au 31 décembre 2020 la société Vatel détenait plus des trois-vingtièmes du capital et des droits de vote, contre plus du dixième au 31 décembre 2019.
- Au 31 décembre 2020, comme au 31 décembre 2019, la société Amplegest détenait plus du vingtième du capital. Au 31 décembre 2020 la société Amplegest détenait plus du vingtième des droits de vote.
- Au 31 décembre 2020, la société Canaccord Genuity détenait plus du vingtième du capital et des droits de vote.
- Au 31 décembre 2020, la société Eiffel détenait plus du vingtième du capital.

### **2) Modifications du capital social intervenues au cours de l'exercice écoulé**

	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale (euros)</b>	<b>Capital social (euros)</b>
Actions composant le capital social en début d'exercice	4.116.517	0,08	329.321,36
Actions annulées au cours de l'exercice écoulé	-	-	-
Actions émises au cours de l'exercice écoulé	134.910	0,08	10.792,80
<b>Actions composant le capital en fin d'exercice</b>	<b>4.251.427</b>	<b>0,08</b>	<b>340.114,16</b>

134.910 nouvelles actions ont été émises au cours de l'exercice suite à l'exercice de BSPCE, BSA, stock-options et/ou suite à l'attribution définitive d'actions gratuites.

**3) Actions achetées ou vendues par la Société en application des dispositions des articles L. 225-208 et L. 225-209 du code de commerce**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé, en application des dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du code de commerce, aux opérations suivantes sur ses propres actions :

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du contrat de liquidité :
  - o 91.731 actions ont été achetées au cours moyen de 9,29 euros ;
  - o 87.467 actions ont été vendues au cours moyen de 9,41 euros.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait dans le cadre dudit contrat de liquidité 24.219 de ses propres actions de 0,08 euro de nominal pour une valeur brute de 244.178 euros et nette de 241.221 euros.

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du programme de rachat (hors contrat de liquidité) :

Au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019, la Société détenait 5.000 actions achetées dans le cadre programme de rachat.

**4) Approbation des rapports complémentaires du conseil d'administration et du commissaire aux comptes**

- Néant

**VII. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL**

**1) Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des émissions d'options de souscription ou d'achat d'actions dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

**2) Attribution d'actions gratuites**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des attributions d'actions gratuites dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-4 du code de commerce.

**3) Seuil de participation des salariés au capital social**

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions détenues directement par des salariés, à l'issue d'une attribution gratuite était de 48.000 (soit 1,13 % du capital).

## **VIII. OPERATIONS EFFECTUEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER**

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouvez ci-après un tableau récapitulant les opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier au cours de l'exercice écoulé :

<b>Date de l'opération</b>	<b>Déclarant</b>	<b>Instrument financier</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération (en euros)</b>	<b>Prix unitaire (en euros)</b>
01/04/2020	Marc Bidou	Action	Attribution Actions Gratuites	12.000	
30/06/2020	Marc Bidou	Action	Apport	160.000	9,80
26/11/2020	Eric Petco	Action	Cession	4.720	9,61
26/11/2020	Marc Bidou	Action	Exercice BSPCE	29.970	4,99
28/11/2020	Marc Bidou	Action	Cession	14.130	9,61
30/11/2020	Marc Bidou	Action	Exercice BSPCE	43.100	4,99
30/11/2020	Marc Bidou	Action	Cession	22.500	9,61
03/12/2020	Marc Bidou	Action	Exercice BSPCE	16.090	4,99

## **IX. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **1) Résultats des filiales et participations de la Société**

Vous trouverez dans le tableau annexé aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les principales informations financières des filiales et participations de la Société dont l'activité est exposée ci-avant.

### **2) Prises de participations significatives et prises de contrôle au cours de l'exercice écoulé**

Néant.

### **3) Cessions de participations**

Néant.

### **4) Aliénations d'actions et participations croisées**

Néant.

### **5) Sociétés contrôlées – autocontrôle**

Bilendi SA contrôle les sociétés suivantes : Bilendi Technology S.A.R.L (100 %), Dateos S.A.R.L. (100 %), Bilendi Ltd (100 %), Fabuleos SAS (100 %), Bilendi GmbH (100%), Badtech SAS (100 %), Bilendi A/S (100%), Bilendi AB (100%), Bilendi OY (100%), Bilendi Services Limited (100%), iVOX BVBA (100%), VIA ! Srl (100%), Bilendi España SL (100%), Bilendi Schweiz AG (100%) et 2WLS SA (51%).

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre Société.

### **6) Succursales**

Néant.

## **X. PRESENTATION DES COMPTES - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

### **1) Présentation des comptes sociaux**

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi

aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

2) Proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils vous sont présentés se soldant par un bénéfice net de 1.088.765 euros que nous proposons d'affecter en totalité au poste « Report à nouveau ».

3) Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

4) Charges et dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons le montant global des dépenses et charges non déductibles visées par l'article 39 4° du code général des impôts est nul pour l'exercice écoulé.

En conséquence, nous vous demandons de prendre acte de ce fait.

5) Charges et dépenses de lobbying

Nous vous informons que la Société n'a engagé aucune de lobbying au cours de l'exercice écoulé.

6) Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé (Annexe 1), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **XI. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Dans le cadre de son obligation de fournir à l'assemblée générale des actionnaires un rapport sur le gouvernement d'entreprise, et conformément à la possibilité qui lui est offerte, le conseil d'administration a fait le choix de présenter les informations nécessaires, définies à l'article L225-37-4 du code de commerce, au sein du rapport de gestion dans le présent paragraphe.

1) Liste des mandats sociaux ou fonctions exercées

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 alinéa 3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après (Annexe 2) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

2) Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce et à l'article L. 225-37-4 du code de commerce

Nous avons donné à votre commissaire aux comptes les indications utiles pour lui permettre de présenter son rapport spécial que lui prescrit d'établir l'article L. 225-38 du code de commerce et vous soumettons un projet de résolution relative à l'approbation de ce rapport.

Eu égard aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du code de commerce, la liste des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales est fournie en Annexe 3.



**3) Compte rendu des délégations consenties par les assemblées d'actionnaires au conseil d'administration**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 est annexé au présent rapport. Ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé (Annexe 4).

**4) Présidence et Direction Générale**

Nous vous rappelons qu'aux termes des décisions en date du 30 juin 2015, le conseil d'administration a décidé, conformément aux dispositions légales et aux stipulations des statuts, de renouveler son option pour le cumul des fonctions de Présidence du Conseil d'administration et de Direction Générale. Il a, en outre, décidé de renouveler le mandat de Président Directeur Général de Monsieur Marc Bidou pour la durée de son mandat d'administrateur.

**5) Situation des mandats des administrateurs**

Nous vous proposons de renouveler les mandats de Monsieur Marc Bidou et Monsieur Philippe Guérinet pour une durée de six années laquelle prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Messieurs Eric Petco et Emmanuel Brizard courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que le mandat d'administrateur de Madame Caroline Noublanche court jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous avons eu à regretter au cours de l'année 2020 le décès de Monsieur Jean-Pierre Détrie. Son mandat d'administrateur est resté vacant.

**6) Administrateurs indépendants**

Madame Caroline Noublanche, Messieurs Eric Petco, Emmanuel Brizard et Philippe Guérinet n'exerçant pas de fonctions de direction de la société ou de son groupe et étant dépourvu de liens d'intérêt particulier, notamment avec un actionnaire significatif, ont chacun la qualité d'administrateur indépendant.

**7) Rémunération des administrateurs**

Nous vous proposons d'allouer une somme de 80.000 euros aux administrateurs à titre de rémunération pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2021. Cette rémunération pourra être versée à compter de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 jusqu'à la tenue de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**8) Situation des mandats des commissaires aux comptes**

Nous vous rappelons que les mandats de Deloitte & Associés, commissaire aux comptes titulaire et BEAS, commissaire aux comptes suppléant courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, il convient de constater que Bilendi ayant dépassé au cours de l'exercice 2020 deux des trois seuils fixés par l'article R233-16, la Société est, en vertu de l'article L233-17 du code de commerce, désormais astreintes à publier des comptes consolidés (ce qu'elle faisait déjà sur une base volontaire) et à nommer deux commissaires aux comptes à compter de l'exercice 2021.

BECOUBE, société par actions simplifiée ayant son siège social au 1 rue de Buffon à Angers (49100) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers sous le numéro B 323

470 427, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, à compter de ce jour, pour une durée de six exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

## **XII. PRETS INTERENTREPRISES**

Conformément à l'article L. 511-6 du code monétaire et financier, modifié par la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019, nous vous informons que la Société n'a conclu aucun prêt interentreprise de moins de trois ans avec des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

### **Le conseil d'administration**

**ANNEXE 1**

**TABLEAU FAISANT APPARAÎTRE LES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE CHACUN DES EXERCICES CLOS AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	274 942	314 778	318 817	329 321	340 114
Nombre d'actions ordinaires	3 436 769	3 934 719	3 985 208	4 116 517	4 251 427
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>Opérations et résultat</b>					
Chiffres d'affaires (HT)	9 260 588	9 433 141	9 395 285	9 785 829	10 613 658
Résultats av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 869 784	1 989 291	2 000 986	1 610 819	2 510 109
Impôts sur les bénéfices	-176 467	-270 585	-298 665	-185 671	-227 852
Participation des salariés					
Résultats ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 146 152	2 311 246	1 652 717	1 770 817	1 088 765
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,60	0,57	0,58	0,44	0,64
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,33	0,59	0,41	0,43	0,26
Dividende attribué	-	-	-	-	-
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	38	38	39	38	39
Montant de la masse salariale	2 390 835	2 501 430	2 445 734	2 600 279	2 793 465
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu.Soc.oeuvres)	1 086 533	1 203 933	1 130 207	1 172 753	1 239 493

**ANNEXE 2**

**LISTE DES MANDATS SOCIAUX ET FONCTIONS EXERCÉES AU TITRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL DANS TOUTE SOCIÉTÉ (« Société Concernée ») PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ**

Dirigeants et associés de la société			Fonctions exercées et intérêts détenus d'autres sociétés y compris les étrangers et les sociétés du groupe			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du conseil d'administration Directeur Général	Marc BIDO 18/05/1966		Bilendi S.A. Dateos Bilendi Ltd Fabuleos 2WLS (2) Bilendi Gmbh Badtech Bilendi A/S Bilendi AB Bilendi OY Bilendi Services iVOX BILENDI ESPAÑA BILENDI SCHWEIZ VIA ! ARTANI	S.A. SARL Limited SAS SA Gmbh SAS A/S AB OY Limited BVBA SL AG Srl SAS	Paris- France Paris – France Londres – GB Paris - France Casablanca - Maroc Berlin – Allemagne Paris – France Odense – Danemark Stockholm – Suède Helsinki – Finlande EBENE – Ile-Maurice Louvain – Belgique Madrid - Espagne Zurich - Suisse Milan - Italie Paris- France	P- DG Gérant Chairman administrateur Président Administrateur Geschäftsführer Président Chairman of the board Styrelseordförande Ordförande Directeur Gérant Administrador Administrateur Administrateur Président
Administrateur	Philippe GUERINET 21/12/1966		Maydream Maydream, Inc	SA Incorp	Suresnes (FR) Hoboken (NJ)	Administrateur – P- DG Administrateur /Trésorier
Administrateur	Eric PETCO 05/04/1960		Groupe Skillandyou Sorec HSK SHY	SAS SARL SAS SAS	Montrouge (FR) Montrouge (FR) Montrouge (FR) Montrouge (FR)	Président Gérant Président Président
Administrateur	Emmanuel BRIZARD 17/11/1948		Néant			
Administrateur	Caroline NOUBLANCHE 13/07/1976		APRICITY APRICITY Fertility UK ALTRUI UK	SAS Ltd Ltd	Paris – France Londres – GB Londres – GB	Présidente Director Director

**ANNEXE 3**

**LISTE DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

**NOUVELLES CONVENTIONS**

Personne morale ou physique co-contractante	Dates		Conventions	Montants €
	CA ayant autorisé la convention	Contrat	Objets, conditions et rémunérations, etc.	Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice
NEANT				

**ANCIENNES CONVENTIONS DONT L'APPLICATION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE**

Personne morale ou physique co-contractante	Dates		Conventions	Montants €
	CA ayant autorisé la convention	Contrat	Objets, conditions et rémunérations, etc	Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice
NEANT				

**ANNEXE 4**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE**

<b>Date de l'assemblée</b>	<b>Nature de l'autorisation</b>	<b>Montant initialement autorisé (le cas échéant, solde du montant autorisé après utilisations des délégations par le conseil d'administration)</b>	<b>Utilisation des délégations par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé</b>	<b>Montant utilisés / nombre de titres émis / souscrits</b>
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 (16ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de consentir 40.000 options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (« Options 2018-1 »)	Nombre maximum de titres : 40.000 Montant nominal maximum : 3.200 euros  Autorisation valable jusqu'au 20 août 2021.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 (17ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite de 60.000 actions de la Société (« AGA 2018-1 »)	Nombre maximum de titres : 60.000 (Solde 18.000) Montant nominal maximum : 4.800 euros (Solde 1.440) Autorisation valable jusqu'au 20 août 2021.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 (9ème résolution)	Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre 48.000 bons de souscription d'actions (« BSA 2020-1 »)	Nombre maximum de titres : 48.000 Montant nominal maximum : 3.840 euros  Autorisation valable jusqu'au 10 décembre 2021.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 (11ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de consentir 80.000 options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (« Options 2020-1 »)	Nombre maximum de titres : 80.000 Montant nominal maximum : 6.400 euros  Autorisation valable jusqu'au 10 août 2023.	Néant	Néant
Assemblée générale	Délégation au conseil	Montant nominal maximum (augmentation de	Néant	Néant

ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 15ème résolution)	d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	capital) : 200.000 euros  Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 10.000.000 euros  Autorisation valable jusqu'au 10 août 2022.		
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 16ème résolution)	Délégation au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec suppression du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximum (augmentation de capital) : 65.860 euros  Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 10.000.000 euros  Autorisation valable jusqu'au 10 août 2022.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 19ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de tout ou partie des primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant nominal maximum : 50.000 euros  Autorisation valable jusqu'au 10 août 2022.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 21ème résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital au profit des salariés	Montant nominal maximum : 20.000 euros  Autorisation valable jusqu'au 10 août 2022.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 (22ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre au public visant les titres de la Société	Montant nominal maximum : 330.281,36 euros  Autorisation valable jusqu'au 10 décembre 2021	Néant	Néant